



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2021-2022




Séance ordinaire tenue le 16 mars 2022
À 18h45 par vidéoconférence

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS

| GROUPE REPRÉSENTÉ | NOMS | Personnes absentes |
|----------------------------------|----------------------|-----------------------|
| Directrice d'école (non-membre) | Julie Vincent | |
| Parent | Odile Côté-Rousseau | |
| Parent | Andrée Mainville | |
| Parent | Cyril Martin | |
| Parent | Geneviève Thibaudeau | |
| Parent | Johari Hamida Salum | X |
| Personnel enseignant | Caroline Pelletier | |
| Personnel enseignant | Catherine Bussièrès | X |
| Personnel enseignant | Valérie Parent | |
| Personnel enseignant – substitut | Josée Picard | |
| Personnel professionnel | Audrey Girard | |
| Personnel de soutien | Isabelle Mahar | |
| Service de garde | Louise-Ann Thibault | X |
| Représentante de la communauté | Steven Ouellet | |
| Représentant de la communauté | Éric Cadorette | X |

| N° résolution | | |
|--------------------|----------|--|
| | 1 | <p>Mot de bienvenue</p> <p>Mme Mainville souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre.</p> |
| 043-CE 21/22-21 | 2 | <p>Lecture et adoption de l'ordre du jour </p> <p>Mme Mainville effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à rajouter.</p> <p>Mme Geneviève Thibaudeau propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 20.1 concernant l'horaire de la dernière rencontre des membres du Conseil d'établissement.</p> |
| | 3 | <p>Questions du public</p> <p>Il n'y a pas de question du public.</p> |
| 043-CE 21/22-22 | 4 | <p>Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022 </p> <p>M. Cyril Martin propose l'adoption du procès-verbal du 2 février 2022 tel qu'il a été présenté.</p> |
| | 5 | <p>Suivi au procès-verbal de la rencontre du 2 février 2022</p> <p>Mme Julie Vincent remercie chaleureusement les parents qui se sont montrés volontaires afin d'aider le personnel enseignant pour la bibliothèque.</p> <p>Mme Julie Vincent remercie Mmes Andrée Mainville et Marie-Claude Beaudoin ainsi que le personnel du service de garde pour l'aide apportée lors de l'opération de vaccination.</p> |
| | 6 | <p>Correspondance reçue (information)</p> <p>La correspondance reçue sera traitée au point 19.</p> |
| | 7 | <p>Service de garde (information)</p> <p>Les inscriptions se poursuivent pour l'an prochain. Une certaine stabilité est grandement bénéfique pour l'équipe actuellement.</p> |
| 043-CE 21/22-23 | 8 | <p>Sorties éducatives (approbation)</p> <p>Il n'y a pas de sorties à approuver.</p> |
| | 9 | <p>OPP (information)</p> |

| | | |
|--------------------|-----------|--|
| | 10 | Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (information et décision) |
| | | <p>Mme Julie Vincent présente le document de travail concernant le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.</p> <p>Un gala méritas est prévu et une somme pourrait être avancée pour le comité qui s'occupe du gala.</p> <p>Il faut ajouter au budget de fonctionnement le montant de 350\$ accordé au comité de remerciement des bénévoles.</p> <p>Mme Andrée Mainville propose de disposer des sommes en finançant divers projets chapeautés par des comités à l'école, de même qu'en remerciant le personnel de l'école à la fin de l'année.</p> <p>Les besoins pour l'accueil des élèves de la maternelle seront sondés auprès du comité responsable.</p> <p>Les demandes de financement devront être présentées au plus tard à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.</p> |
| 043-CE 21/22-24 | 11 | Politique relative à la gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées des parents ou des usagers (approbation)  |
| | | <p>Les membres du conseil ont reçu la documentation relative à la politique.</p> <p>Mme Odile Côté Rousseau propose l'approbation du document. Mme Geneviève Thibaudeau appuie.</p> |
| 043-CE 21/22-25 | 12 | Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023 (approbation) |
| | | <p>Mme Julie Vincent rappelle les principes d'encadrement concernant les frais chargés aux parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au préscolaire, il s'agit de 40 \$ • 1^{re} à la 6^e année, il s'agit de 78 \$ • En classe d'accueil et en adaptation scolaire, le montant est de 70 \$. <p>Mme Julie Vincent propose d'arrondir le montant de 78 \$ à 80 \$ pour le montant chargé aux parents des élèves de 1^{re} à la 6^e année.</p> <p>Mme Isabelle Mahar propose l'approbation des frais chargés aux parents. Mme Valérie Parent appuie.</p> |
| 043-CE 21/22-26 | 13 | Temps des spécialistes pour l'année scolaire 2022-2023 (approbation) |
| | | <p>Il a été proposé que les temps des spécialistes pour l'an prochain soit maintenu tel qu'il l'est présentement.</p> <p>M. Cyril Martin propose l'approbation des temps des spécialistes. Mme Isabelle Mahar appuie.</p> |
| | 14 | Comité de parents (information) |
| | | <p>Suivi concernant les détecteurs de CO² : La mesure du ministère concerne uniquement les locaux de classe.</p> |

| | |
|----|---|
| 15 | <p>Comité sécurité (information)</p> <p>Mme Julie Vincent remercie Mme Odile Côté-Rousseau pour son engagement auprès du comité sécurité.</p> <p>La sécurité sera bonifiée dans le quartier Saint-Malo. Une subvention a été accordée afin de créer des panneaux géants à l'entrée du quartier Saint-Sauveur afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir.</p> <p>Une journée conjointe, en mai, sera proposée aux trois écoles du quartier afin de faire une action concertée visible pour le lancement de la campagne d'affichage des panneaux. Le comité de citoyens sera contacté pour coordonner l'événement.</p> |
| 16 | <p>Présentation du sondage de la cour d'école (information)</p> <p>Le sous-comité était formé de Mme Andrée Mainville, Mme Odile Côté-Rousseau, Mme Isabelle Mahar et Mme Valérie Parent. Le formulaire est présenté au conseil d'établissement.</p> <p>Les membres du conseil proposent d'ajouter les 5^e et 6^e années pour le sondage. Ils seront sondés en plus des 3^e et 4^e années.</p> |
| 17 | <p>Heures d'ouverture de la cour d'école (information)</p> <p>Un suivi sera fait afin d'améliorer la sécurité aux abords de la cour lors des moments charnières.</p> <p>Pour le secteur régulier, le matin, la cour ainsi que les portes de l'école ouvrent à 8h00 pour l'entrée progressive. Le midi, la cour ouvre à 12h50 pour l'entrée des élèves.</p> <p>Un rappel des heures d'ouverture sera fait dans une prochaine communication aux parents.</p> |
| 18 | <p>Travailleurs du milieu (information)</p> <p>Une demande de renseignements sera faite auprès de M. Éric Cadorette sur la possibilité d'avoir des travailleurs de rue dans notre quartier cet été.</p> <p>L'école invite également les partenaires à utiliser les cours d'école lors des soirs et les fins de semaine durant l'été afin qu'il y ait moins de vandalisme.</p> |
| 19 | <p>Semaine nationale de l'engagement parental en éducation (information)</p> <p>Mme Julie Vincent propose la candidature de Mme Odile Côté-Rousseau pour son engagement exceptionnel auprès du conseil d'établissement, du comité de parents, du conseil d'administration, du comité de sécurité, en plus de faire partie de sous-comités au sein de ces comités.</p> <p>Mme Valérie Parent propose la candidature de Mme Odile Côté-Rousseau et Mme Isabelle Mahar appuie.</p> |

| | | |
|--|-----------|---|
| | 20 | Autres sujets |
| | | <p>Horaire de la dernière rencontre du CÉ : Le 15 juin, puisque le comité de parents est à 19h30 la même journée, Mme Andrée Mainville propose aux membres de souper ensemble plus tôt, par exemple à 17h00.</p> <p>Un appel au restaurant Le Fin Gourmet sera fait pour des prix et une salle pourrait être demandée pour se réunir au Centre Durocher.</p> <p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu en présence, le 4 mai prochain.</p> |
| | 21 | Clôture de l'assemblée |
| | | <p>À 20h45, Mme Valérie Parent propose la levée de l'assemblée.</p> |

Adopté le 4 mai 2022

Signature

Julie Vincent, directrice d'école

Signature

Andrée Mainville, présidente

Date